



Présentation de la composante – Sommaire

Présentation de la faculté Lettres et Langues – p. 22

Les départements – p. 23

A. Présentation du département Droit-Langues – p. 24

B. Présentation de la double licence Droit-Langues – p. 25

B1. Présentation de la licence 1^{ère} année (L1) – p. 28

B2. Présentation de la licence 2^{ème} année (L2) – p. 37

B3. Présentation de la licence 3^{ème} année (L3) – p. 46

C. Calendrier universitaire – p. 55

Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **2939** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi



Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr lllona.blin@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référénte Administrative Handicap)



A- Présentation du département Droit-Langues

Direction du département

POPINEAU Joëlle : joelle.popineau@univ-tours.fr, bureau 57.

Secrétariat pédagogique

POLLONI-HAUTEMANIÈRE, Camille : camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr, bureau 58.

BLIN Illona : illona.blin@univ-tours.fr, bureau 58

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (vendredis en télétravail).

Responsables d'année

- **Responsable L1 : POPINEAU, Joëlle** : DLResponsableL1@univ-tours.fr, bureau 57.
- **Responsable L2 : POPINEAU Joëlle** : joelle.popineau@univ-tours.fr, bureau 57.
- **Responsable L3 : GOËTZMANN, Marc** : marc.goetzmänn@univ-tours.fr, bureau 57.

Équipe d'enseignants

Anglais

- CHOMMELOUX, Alexis : alexis.chommeloux@univ-tours.fr, bureau 59.
- GOËTZMANN, Marc : marc.goetzmänn@univ-tours.fr, bureau 57.
- MELONI, Dino : dino.meloni@univ-tours.fr, bureau 59.
- POPINEAU, Joëlle : joelle.popineau@univ-tours.fr, bureau 59.
- SHEPPARD, Elizabeth : elizabeth.sheppard@univ-tours.fr, bureau 59.
- TOURY, Isla : isla.toury@univ-tours.fr, bureau 59.
- NASS PELTIER, Nathalie : nathalie.nass.peltier@gmail.com, bureau 59.
- CORDEIRO Anaëlle : cordeiroanaelle@gmail.com, bureau 57.

Allemand

- GODEFROY, Bruno : bruno.godefroy@univ-tours.fr, bureau 4.
- HAAS, Louisa : louisa.haas@univ-tours.fr, bureau 4.
- TOURRATON, Solange : solange.tourraton@univ-tours.fr, bureau 4.
- BRUHMULLER, Jasmin : jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr, bureau 4.
- KURSCHEIDT, Jonas : kurscheidt@univ-tours.fr, bureau 4.

Espagnol

- GONZÁLEZ PÉREZ, Gonzalo, gonzalo.perez@univ-tours.fr, bureau 4.
- TORRELLAS CASTILLO, Manuel : manuel.torrellas@univ-tours.fr, bureau 4.
- FLORES NUNEZ, Dario : dario.flores@univ-tours.fr, bureau 4.
- YEBRA RAMON, Marina : marina.yebra@univ-tours.fr, bureau 4.
- RABIN RICHARD, Céline : celine.rabin-richard@univ-tours.fr, bureau 4.

Italien

- BELLEZZA, Amélie : amelie.bellezza@univ-tours.fr, bureau 59.
- RICCI, Maria-Teresa : maria.ricci@univ-tours.fr
- GIORDANO, Ida : ida.giordano@univ-tours.fr
- FERRARA, Sabrina : Sabrina.ferrara@univ-tours.fr



B- Présentation de la double licence Droit-Langues

Présentation générale

Nos étudiants et étudiantes suivent en parallèle deux formations complémentaires et valident ainsi deux licences :

- une licence de droit français
- une licence de langues étrangères appliquées au droit

À partir de septembre 2024, nos étudiants pourront choisir entre deux parcours de spécialisation en troisième année de licence : Droit Privé et Droit Public.

Les doubles licences Droit-Langues parcours Droit Public et Droit Privé ont pour objectif de former des juristes et des linguistes polyvalents, capables de faire carrière aussi bien à l'international que dans l'une des nombreuses spécialités en droit français ou en langues étrangères.

Nos étudiants sont donc doublement formés en droit français et dans deux langues l'anglais et une deuxième langue (espagnol, italien, allemand) qu'ils étudient en lien avec le contexte juridique des aires linguistiques concernées.

À l'heure de la mondialisation, notre double licence répond au besoin grandissant des professionnels et des institutions nationales, européennes et internationales d'associer à leurs projets des juristes français ayant une excellente maîtrise de plusieurs langues étrangères et des systèmes juridiques d'aires linguistiques diverses. Ceci explique notre choix, ambitieux, de former nos étudiants au trilinguisme et de leur développer leurs compétences juridiques dans deux langues étrangères.

Compétences acquises

Compétences disciplinaires

- Double compétence complémentaire en Droit français et en Langues Étrangères Appliquées au droit
- Connaissance approfondie du système juridique français et des principales disciplines du droit
- Maîtrise de deux langues étrangères (langue générale et langue juridique)
- Connaissance approfondie des systèmes juridiques des pays parlant les langues étrangères étudiées, dans l'espace européen et international

Compétences professionnelles

- Communiquer, à l'oral comme à l'écrit, dans trois langues de façon claire, efficace, et professionnelle
- Capacité d'analyse, de synthèse ainsi que de traduction de documents juridiques complexes
- Identifier et mobiliser les concepts juridiques essentiels pour remplir des missions de conseil juridique, traduction, négociations commerciales, etc.

- Mener des recherches approfondies sur des sujets complexes en vue de la réalisation de présentations ou de rapports écrits
- Habilité à travailler dans un contexte multinational complexe (droit européen et droit international)

Principaux débouchés professionnels

Les anciens étudiants de la double licence Droit-Langues se destinent dans leur grande majorité à travailler dans le domaine juridique. Ils travaillent ainsi dans le secteur privé, où ils effectuent des missions de juriste d'entreprise et de conseil, comme dans le secteur public, autant pour des collectivités territoriales que pour des organisations européennes et internationales.

Concernant le droit, les parcours les plus fréquents sont les suivants :

- Droit européen
- Droit international
- Droit des affaires internationales
- Droit des affaires et de la concurrence
- Droit comparé
- Droit de l'entreprise
- Droit du numérique
- Droit pénal
- Droit de la santé

Néanmoins, nos étudiants ont de nombreuses autres opportunités après leur double licence. Voici les exemples de parcours les plus récurrents :

- Traduction spécialisée et interprétariat
- Commerce International
- Coopération Transfrontalière
- Relations Internationales
- Management international

Organisation des enseignements

Les enseignements de la double licence droit-langues sont partagés entre l'UFR de Droit, Économie et Sciences Sociales et l'UFR de Lettres & Langues de l'Université de Tours. La semaine est donc organisée pour minimiser les déplacements des étudiants entre ces deux campus (Deux Lions pour le droit, Tanneurs pour les langues).

Les enseignements sont distribués en trois blocs :

- des **modules de droit** dispensés au campus des Deux Lions
- des **modules de langues** appliquées au droit au campus des Tanneurs
- un **module dit « transversal »** permettant entre autres aux étudiants de renforcer leur formation juridique et de développer des compétences fondamentales

Le programme des **enseignements de droit**, lors des deux premières années de licence, a vocation à poser les fondements d'une culture juridique large, avant que les étudiants puissent se spécialiser (droit privé / droit public) à partir de leur troisième année, et ce en fonction de leurs projets personnels. Le module « transversal » permet aux étudiants de la double licence de conserver un large éventail de possibilités jusqu'à la fin de leur formation.

Le programme des **enseignements de langues appliquées au droit** permet aux étudiants de recevoir une initiation au droit constitutionnel, public, privé et international relatif à deux aires linguistiques différentes. Les cours de langue juridique appliquée et de traduction ont pour vocation d'approfondir les connaissances des étudiants dans les domaines juridiques étudiées, tout en cultivant leurs compétences professionnelles (travaux de groupe, traduction et analyse de documents juridiques, rédaction de rapports, etc.).

Les étudiants volontaires peuvent suivre un **module optionnel « Politique et Relations Internationales »** tout au long de leur licence. Voici quelques exemples de ces enseignements, en grande partie dispensés en anglais :

- Introduction to International Relations
- Comparative Political Regimes and Constitutional Law in Europe
- History of International Trade and Globalization
- Global Studies
- International Human Rights



B1 Présentation de la Licence 1ère année (L1)

Nom du responsable : Joëlle Popineau DLResponsableL1@univ-tours.fr

Deux parcours sont à distinguer en L1 et L2 : le **parcours « classique »** et le **parcours PRI** (Politique et Relations Internationales). Les étudiant.e.s intègrent le parcours PRI dès le début de L1 sous réserve de sélection par sa responsable.

Tous les étudiants et les étudiantes suivent le **module d'anglais**, ainsi qu'un **module de langue B** (allemand ou espagnol ou italien).

La présentation générale des cours de L1 et L2 est suivie, à chaque semestre, du tableau synoptique des **modalités de contrôle des connaissances** (MCC) indiquant aussi les crédits ECTS et les coefficients pour chaque matière et module.

Les **MCC** indiquent comment les évaluations ont lieu selon les modalités du cours, la session, et le statut de l'étudiant.e (RSE, Régime Spécial Etudiant).

Les abréviations sont à comprendre comme suit :

CC : Contrôle Continu – **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral – **VAL** : validation sans note

Les choix à effectuer par les étudiant.e.s sont indiqués dans des couleurs spécifiques, s'il y a lieu.

L1 – PREMIER SEMESTRE (Parcours classique)

Droit-Langues L1S1 Parcours Classique	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S1			334
M1.1 DROIT			60
INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT	36	16	52
EP1.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M1.2 DROIT			60
DROIT CONSTITUTIONNEL 1	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M1.3 ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ANGLAIS	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ANGLAISE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ANGLAISE	12	0	12
M1.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ALLEMAND	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ALLEMANDE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	12	0	12
M1.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ESPAGNOL	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ESPAGNOLE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	12	0	12
M1.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ITALIEN	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ITALIENNE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	12	0	12
M1.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	18	0	18
DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M1.6 TRANSVERSAL			58
INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ	20	0	20
INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT	20	0	20
INTRODUCTION AUX ÉTUDES JURIDIQUES	12	0	12
MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	4	2	6
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1 (Parcours classique)

Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
		Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve		Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
S1	42												
M1.1 DROIT	8												
EP1.1.1 INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT	8	CC		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP1.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE	0												
M1.2 DROIT	8												
EP1.2.1 DROIT CONSTITUTIONNEL 1	8	CC		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP1.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE	0												
M1.3 ANGLAIS	8												
EP1.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	5	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	
EP1.3.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ANGLAIS	1	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00	
EP1.3.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ANGLAISE	1	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00	
EP1.3.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ANGLAISE	1	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M1.4 ALL ALLEMAND	8												
EP1.4.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP1.4.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ALLEMAND	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ALLEMANDE	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.4 ESP ESPAGNOL	8												
EP1.4.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP1.4.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ESPAGNOL	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ESPAGNOLE	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.4 ITA ITALIEN	8												
EP1.4.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP1.4.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ITALIEN	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ITALIENNE	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP1.4.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.5 SPÉCIALITÉ	4												
EP1.5.1 DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.5.2 DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B													
EP1.5.3 DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.5.4 DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.5.5 DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.6 TRANSVERSAL	6												
EP1.6.1 INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.6.2 INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.6.3 INTRODUCTION AUX ÉTUDES JURIDIQUES	0												
EP1.6.4 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	0	Val		Val				Val		Val		Val	
EP1.6.5 STAGE VOLONTAIRE	0												

L1 – PREMIER SEMESTRE (Parcours PRI)

Droit-Langues L1S1 Parcours PRI	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S1			362
M1.1 DROIT			60
INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M1.2 DROIT			60
DROIT CONSTITUTIONNEL 1	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M1.3 ANGLAIS			88
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ANGLAIS	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ANGLAISE	0	12	12
INTRODUCTION TO INTERNATIONAL RELATIONS I	20	0	20
HISTORY OF INTERNATIONAL RELATIONS	20	0	20
M1.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ALLEMAND	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ALLEMANDE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	12	0	12
M1.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ESPAGNOL	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ESPAGNOLE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	12	0	12
M1.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	24	24
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION AU THÈME ITALIEN	0	12	12
TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ : INTRODUCTION À LA VERSION ITALIENNE	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	12	0	12
M1.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE	18	0	18
DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M1.6 TRANSVERSAL			58
INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ	20	0	20
INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT	20	0	20
INTRODUCTION AUX ÉTUDES JURIDIQUES	12	0	12
MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	4	2	6
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1 (Parcours PRI)

Droit-Langues L1&L2 Parcours PRI	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études							
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2				
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve		
S1																
M1.1 DROIT			8	8												
EP1.1.1 INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
EP1.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M1.2 DROIT			8	8												
EP1.2.1 DROIT CONSTITUTIONNEL 1			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
EP1.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M1.3 ANGLAIS			8	8												
EP1.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE			4	4	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00
EP1.3.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ANGLAIS			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
EP1.3.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ANGLAISE			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
EP1.3.PRI4 Introduction to International Relations I			1	1	CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	DOSSIER
EP1.3.PRI5 History of International Relations			1	1	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M1.4.ALL ALLEMAND			8	8												
EP1.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.4.ALL.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ALLEMAND			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ALL.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ALLEMANDE			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.4.ESP ESPAGNOL			8	8												
EP1.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.4.ESP.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ESPAGNOL			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ESP.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ESPAGNOLE			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.4.ITA ITALIEN			8	8												
EP1.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.4.ITA.2 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION AU THÈME ITALIEN			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ITA.3 TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ: INTRODUCTION À LA VERSION ITALIENNE			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.5 SPÉCIALITÉ			4	4												
EP1.5.1 DROIT CONSTITUTIONNEL BRITANNIQUE			2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.5.2 DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B																
EP1.5.ALL.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.5.ESP.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1.5.ITA.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN			2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.6 TRANSVERSAL			6	6												
EP1.6.1 INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ			3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.6.2 INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT			3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.6.3 INTRODUCTION AUX ÉTUDES JURIDIQUES			0	0												
EP1.6.4 METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE			0	0		Val			Val			Val		Val		
EP1.6.5 STAGE VOLONTAIRE			0	0												

L1 – DEUXIEME SEMESTRE (Parcours classique)

Droit-Langues L1S2 Parcours Classique	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S2			320
M2.1 DROIT			60
DROIT DE LA FAMILLE	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M2.2 DROIT			60
DROIT CONSTITUTIONNEL 2	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M2.3 ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ANGLAISE	0	12	12
M2.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	0	12	12
M2.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	0	12	12
M2.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	0	12	12
M2.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	18	0	18
DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M2.6 TRANSVERSAL			44
INTRODUCTION AU DROIT ADMINISTRATIF	20	0	20
DROIT DES PERSONNES	20	0	20
MOBIL	2	2	4
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S2 (Parcours classique)

Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique		ECTS	Régime général						Régime spécial d'études										
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2							
			Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve						
S2																			
M2.1 DROIT		8	8																
EP2.1.1 DROIT DE LA FAMILLE		8	8	CC			ET	E & O	03:00	ET	E	03:00	ET	E					03:00
EP2.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE		0	0																
M2.2 DROIT		8	8																
EP2.2.1 DROIT CONSTITUTIONNEL 2		8	8	CC			ET	E & O	03:00	ET	E	03:00	ET	E					03:00
EP2.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE		0	0																
M2.3 ANGLAIS		8	8																
EP2.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS		5	5	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O		02:00
EP2.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS		1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E & O		02:00
EP2.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS		1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E & O		02:00
EP2.3.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ANGLAISE		1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E & O		02:00
M2.4.ALL. ALLEMAND		8	8																
EP2.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND		5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E		02:00
EP2.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
M2.4.ESP ESPAGNOL		8	8																
EP2.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL		5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E		02:00
EP2.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
M2.4.ITA ITALIEN		8	8																
EP2.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE: DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN		5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E		02:00
EP2.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN		1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE		1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E		01:30
M2.5 SPÉCIALITÉ		4	4																
EP2.5.1 DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS		2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E		01:30
EP2.5.2 DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B																			
EP2.5.ALL.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND		2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E		02:00
EP2.5.ESP.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL		2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E		02:00
EP2.5.ITA.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN		2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E		01:30
M2.6 TRANSVERSAL		6	6																
EP2.6.1 INTRODUCTION AU DROIT ADMINISTRATIF		3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.6.2 DROIT DES PERSONNES		3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E		01:00
EP2.6.3 MOBIL		0	0		Val			Val				Val				Val			
EP2.6.4 STAGE VOLONTAIRE		0	0																

L1 – DEUXIEME SEMESTRE (Parcours PRI)

Droit-Langues L1S2 Parcours PRI	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S2			328
M2.1 DROIT			60
DROIT DE LA FAMILLE	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M2.2 DROIT			60
DROIT CONSTITUTIONNEL 2	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M2.3 ANGLAIS			68
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	0	12	12
INTRODUCTION TO INTERNATIONAL RELATIONS II	20	0	20
M2.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	0	12	12
M2.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	0	12	12
M2.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	0	12	12
M2.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	18	0	18
DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M2.6 TRANSVERSAL			44
INTRODUCTION AU DROIT ADMINISTRATIF	20	0	20
DROIT DES PERSONNES	20	0	20
MOBIL	2	2	4
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L1 S2 (Parcours PRI)

Droit-Langues L1&L2 Parcours PRI	Coeff.	ECTS	Régime général				Régime spécial d'études								
			Session 1		Session 2		Session 1		Session 2						
			Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve					
S2		42													
	M2.1 DROIT														
	8	8													
	EP2.1.1 DROIT DE LA FAMILLE	8	8	CC			ET	E & O	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	EP2.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE	0	0												
	M2.2 DROIT														
	8	8													
	EP2.2.1 DROIT CONSTITUTIONNEL 2	8	8	CC			ET	E & O	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	EP2.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE	0	0												
	M2.3 ANGLAIS														
	8	8													
	EP2.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	5	5	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00
	EP2.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
	EP2.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
	EP2.3.PRI4 Introduction to International Relations II	1	1	CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	DOSSIER
	M2.4.ALL ALLEMAND														
	8	8													
	EP2.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP2.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP2.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP2.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M2.4.ESP ESPAGNOL														
	8	8													
	EP2.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP2.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP2.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP2.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M2.4.ITA ITALIEN														
	8	8													
	EP2.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP2.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP2.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP2.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE	1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M2.5 SPÉCIALITÉ															
4	4														
EP2.5.1 DROIT CONSTITUTIONNEL DES ÉTATS-UNIS	2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
EP2.5.2 DROIT CONSTITUTIONNEL LANGUE B															
EP2.5.ALL.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ALLEMAND	2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP2.5.ESP.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ESPAGNOL	2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP2.5.ITA.2 DROIT CONSTITUTIONNEL ITALIEN	2	2	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M2.6 TRANSVERSAL															
6	6														
EP2.6.1 INTRODUCTION AU DROIT ADMINISTRATIF	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP2.6.2 DROIT DES PERSONNES	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP2.6.3 MOBL	0	0		Val			Val			Val			Val		
EP2.6.4 STAGE VOLONTAIRE	0	0													



B2 Présentation de la Licence 2ème année (L2)

Nom du responsable : POPINEAU Joëlle : joelle.popineau@univ-tours.fr

Deux parcours sont à distinguer en L1 et L2 : le **parcours « classique »** et le **parcours PRI** (Politique et Relations Internationales). Les étudiant.e.s intègrent le parcours PRI dès le début de L1 sous réserve de sélection par sa responsable.

Tous les étudiants et les étudiantes suivent le **module d'anglais**, ainsi qu'un **module de langue B** (allemand ou espagnol ou italien).

La présentation générale des cours de L1 et L2 est suivie, à chaque semestre, du tableau synoptique des **modalités de contrôle des connaissances** (MCC) indiquant aussi les crédits ECTS et les coefficients pour chaque matière et module.

Les **MCC** indiquent comment les évaluations ont lieu selon les modalités du cours, la session, et le statut de l'étudiant.e (RSE, Régime Spécial Etudiant).

Les abréviations sont à comprendre comme suit :

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal - **E** : Ecrit - **O** : Oral - **VAL** : validation sans note

Les choix à effectuer par les étudiant.e.s sont indiqués dans des couleurs spécifiques, s'il y a lieu.

L2 – TROISIEME SEMESTRE (Parcours classique)

Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S3			338
M3.1 DROIT			60
DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M3.2 DROIT			60
DROIT ADMINISTRATIF 1	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M3.3 ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ANGLAISE	12	0	12
M3.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	12	0	12
M3.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	12	0	12
M3.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	12	0	12
M3.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	18	0	18
DROIT CIVIL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M3.6 TRANSVERSAL			62
INSTITUTIONS EUROPÉENNES	24	0	24
Au choix 1 EP parmi 2 ci-dessous :			24
FINANCES PUBLIQUES	24	0	
DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 1	24	0	
COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (PIX)	0	12	12
INSCRIPTION À UNE CERTIFICATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE	0	0	0
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0
TUTORAT PÉDAGOGIQUE	0	0	0
MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD) : Plagiat et identité numérique	0	2	2

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S3 (Parcours classique)

Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études							
			Session 1		Session 2		Session 1		Session 2		Session 1		Session 2			
			Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve		
S3			42													
M3.1 DROIT			8	8												
EP3.1.1 DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CMILE			8	8	CC		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP3.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M3.2 DROIT			8	8												
EP3.2.1 DROIT ADMINISTRATIF 1			8	8	CC		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP3.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M3.3 ANGLAIS			8	8												
EP3.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			5	5	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E	E & O	02:00
EP3.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			1	1	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E	E & O	02:00
EP3.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			1	1	CC		ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E	E & O	02:00
EP3.3.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ANGLAISE			1	1	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M3.4.ALL ALLEMAND			8	8												
EP3.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND			5	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ALLEMAND			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M3.4.ESP ESPAGNOL			8	8												
EP3.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL			5	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ESPAGNOL			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M3.4.ITA ITALIEN			8	8												
EP3.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN			5	5	CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ITALIEN			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN			1	1	CC		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M3.5 SPÉCIALITÉ			4	4												
EP3.5.1 DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP3.5.2 DROIT CIVIL LANGUE B																
EP3.5.ALL.2 DROIT CIVIL ALLEMAND			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP3.5.ESP.2 DROIT CIVIL ESPAGNOL			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.5.ITA.2 DROIT CIVIL ITALIEN			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M3.6 TRANSVERSAL			6	6												
EP3.6.1 INSTITUTIONS EUROPÉENNES			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.6.2 Au choix 1 EP parmi 2																
EP3.6.FIP.2 FINANCES PUBLIQUES			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.6.DPG1.2 DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 1			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.6.3 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (PIX)			2	2	Val		Val		Val		Val		Val		Val	
EP3.6.4 INSCRIPTION À UNE CERTIFICATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE			0	0	Val		Val		Val		Val		Val		Val	
EP3.6.5 STAGE VOLONTAIRE			0	0												
EP3.6.6 TUTORAT PÉDAGOGIQUE			0	0												
EP3.6.7 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD): Plagiat et identité numérique			0	0	Val		Val		Val		Val		Val		Val	

L2 – TROISIEME SEMESTRE (Parcours PRI)

Droit-Langues L1&L2 Parcours PRI	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S3			366
M3.1 DROIT			60
DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M3.2 DROIT			60
DROIT ADMINISTRATIF 1	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M3.3 ANGLAIS			88
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	0	12	12
DYNAMICS OF INTERNATIONAL EXCHANGES	0	20	20
HISTORY OF IDEAS AND IR: IMPERIALISM AND SOVEREIGNTY	0	20	20
M3.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	12	0	12
M3.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	12	0	12
M3.4.ITA ITALIEN	12	48	60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	12	0	12
M3.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)	18	0	18
DROIT CIVIL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M3.6 TRANSVERSAL			62
INSTITUTIONS EUROPÉENNES	24	0	24
Au choix 1 EP parmi 2 ci-dessous :			24
FINANCES PUBLIQUES	24	0	
DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 1	24	0	
COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (PIX)	0	12	12
INSCRIPTION À UNE CERTIFICATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE	0	0	0
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0
TUTORAT PÉDAGOGIQUE	0	0	0
MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD)/ Plagiat et identité numérique	0	2	2

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S3 (Parcours PRI)

Droit-Langues L1&L2 Parcours PRI	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études								
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2					
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve			
S3																	
M3.1 DROIT			8	8	42												
EP3.1.1 DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP3.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0													
M3.2 DROIT			8	8													
EP3.2.1 DROIT ADMINISTRATIF 1			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	
EP3.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0													
M3.3 ANGLAIS			8	8													
EP3.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			4	4	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	
EP3.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00	
EP3.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00	
EP3.3.PRI4 Dynamics of International Exchanges			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00	
EP3.3.PRI5 History of ideas and IR: imperialism and sovereignty			1	1	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
M3.4.ALL ALLEMAND			8	8													
EP3.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ALLEMAND			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ALLEMAND			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M3.4.ESP ESPAGNOL			8	8													
EP3.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ESPAGNOL			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ESPAGNOL			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M3.4.ITA ITALIEN			8	8													
EP3.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT CIVIL ITALIEN			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT CIVIL ITALIEN			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE			1	1	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M3.5 SPÉCIALITÉ			4	4													
EP3.5.1 DROIT PÉNAL ET PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CRIMINAL AND TORT LAW)			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.5.2 DROIT CIVIL LANGUE B																	
EP3.5.ALL.2 DROIT CIVIL ALLEMAND			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP3.5.ESP.2 DROIT CIVIL ESPAGNOL			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.5.ITA.2 DROIT CIVIL ITALIEN			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
M3.6 TRANSVERSAL			6	6													
EP3.6.1 INSTITUTIONS EUROPÉENNES			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.6.2 Au choix 1 EP parmi 2																	
EP3.6.FIP.2 FINANCES PUBLIQUES			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.6.DPG1.2 DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 1			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP3.6.3 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (PIX)			2	2		Val			Val			Val			Val		
EP3.6.4 INSCRIPTION À UNE CERTIFICATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE			0	0		Val			Val			Val			Val		
EP3.6.5 STAGE VOLONTAIRE			0	0													
EP3.6.6 TUTORAT PÉDAGOGIQUE			0	0													
EP3.6.7 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD): Plagiat et identité numérique			0	0		Val			Val			Val			Val		

L2 – QUATRIEME SEMESTRE (Parcours classique)

Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S4			348
M4.1 DROIT			60
DROIT DES CONTRATS	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M4.2 DROIT			60
DROIT ADMINISTRATIF 2	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M4.3 ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ANGLAISE	0	12	12
M4.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	0	12	12
M4.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	0	12	12
M4.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	0	12	12
M4.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	18	0	18
DROIT PÉNAL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M4.6 TRANSVERSAL			72
Au choix 2 EP parmi 3 ci-dessous :			48
DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 2	24	0	
DROIT DES AFFAIRES	24	0	
DROIT FISCAL	24	0	
MOBIL	2	2	4
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0
TUTORAT PÉDAGOGIQUE	0	0	0
EP4.6.6 TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	0	18	18
EP4.6.7 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD)	0	2	2

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S4 (Parcours classique)

	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études								
			Session 1		Session 2		Session 1		Session 2								
			Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Durée de l'épreuve							
Droit-Langues L1&L2 Parcours Classique			S4										42				
	M4.1 DROIT																
	EP4.1.1 DROIT DES CONTRATS																
	EP4.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE																
	M4.2 DROIT																
	EP4.2.1 DROIT ADMINISTRATIF 2																
	EP4.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE																
	M4.3 ANGLAIS																
	EP4.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)																
	EP4.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)																
	EP4.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)																
	EP4.3.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ANGLAISE																
	M4.4.ALL ALLEMAND																
	EP4.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND																
	EP4.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ALLEMAND																
	EP4.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND																
	EP4.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE																
	M4.4.ESP ESPAGNOL																
	EP4.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL																
	EP4.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ESPAGNOL																
	EP4.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL																
	EP4.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE																
	M4.4.ITA ITALIEN																
	EP4.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN																
	EP4.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ITALIEN																
	EP4.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN																
	EP4.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE																
M4.5 SPÉCIALITÉ																	
EP4.5.1 DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)																	
EP4.5.2 DROIT PÉNAL LANGUE B																	
EP4.5.ALL.2 DROIT PÉNAL ALLEMAND																	
EP4.5.ESP.2 DROIT PÉNAL ESPAGNOL																	
EP4.5.ITA.2 DROIT PÉNAL ITALIEN																	
M4.6 TRANSVERSAL																	
EP4.6 Au choix 2 EP parmi 3																	
EP4.6.DPG2 DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 2																	
EP4.6.DDA DROIT DES AFFAIRES																	
EP4.6.DRF DROIT FISCAL																	
EP4.6.3 MOBIL																	
EP4.6.4 STAGE VOLONTAIRE																	
EP4.6.5 TUTORAT PÉDAGOGIQUE																	
EP4.6.6 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE																	
EP4.6.7 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD): Recherche d'information sur Internet																	

L2 – QUATRIEME SEMESTRE (Parcours PRI)

Droit-Langues L1&L2 Parcours PRI	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S4			376
M4.1 DROIT			60
DROIT DES CONTRATS	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M4.2 DROIT			60
DROIT ADMINISTRATIF 2	36	16	52
CONFÉRENCES DE MÉTHODE	8	0	8
M4.3 ANGLAIS			88
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	0	12	12
SECURITY, RISK AND UNCERTAINTY IN IR	0	20	20
MODERN HISTORY: HISTORY OF TRADE CORPORATIONS	0	20	20
M4.4.ALL ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ALLEMANDE	0	12	12
M4.4.ESP ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ESPAGNOLE	0	12	12
M4.4.ITA ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	24	24
THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	12	12
VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN	0	12	12
MAÎTRISER LA LANGUE ITALIENNE	0	12	12
M4.5 SPÉCIALITÉ			36
DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)	18	0	18
DROIT PÉNAL LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M4.6 TRANSVERSAL			72
Au choix 2 EP parmi 3 ci-dessous :			48
DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 2	24	0	
DROIT DES AFFAIRES	24	0	
DROIT FISCAL	24	0	
MOBIL	2	2	4
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0
TUTORAT PÉDAGOGIQUE	0	0	0
TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	0	18	18
MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD)	0	2	2

Modalités de contrôle des connaissances du L2 S4 (Parcours PRI)

DroitLangues L1&L2 Parcours PRI	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études							
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2				
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve		
S4																
M4.1 DROIT			8	8												
EP4.1.1 DROIT DES CONTRATS			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
EP4.1.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M4.2 DROIT			8	8												
EP4.2.1 DROIT ADMINISTRATIF 2			8	8	CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
EP4.2.2 CONFÉRENCES DE MÉTHODE			0	0												
M4.3 ANGLAIS			8	8												
EP4.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)			4	4	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00
EP4.3.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
EP4.3.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)			1	1	CC			ET	E & O	02:00	ET	E	01:00	ET	E & O	02:00
EP4.3.PRI.4 Security, risk and uncertainty in IR			1	1	CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	DOSSIER
EP4.3.PRI.5 Modern History: History of Trade Corporations			1	1	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M4.4.ALL ALLEMAND			8	8												
EP4.4.ALL.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4.4.ALL.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ALLEMAND			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ALL.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ALLEMAND			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ALL.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ALLEMANDE			1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M4.4.ESP ESPAGNOL			8	8												
EP4.4.ESP.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4.4.ESP.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ESPAGNOL			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ESP.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ESPAGNOL			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ESP.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE			1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M4.4.ITA ITALIEN			8	8												
EP4.4.ITA.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN			5	5	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4.4.ITA.2 THÈME JURIDIQUE APPLIQUÉ : DROIT PÉNAL ITALIEN			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ITA.3 VERSION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PÉNAL ITALIEN			1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.ITA.4 MAÎTRISER LA GRAMMAIRE ITALIENNE			1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M4.5 SPÉCIALITÉ			4	4												
EP4.5.1 DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (CONTRACT LAW)			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4.5.2 DROIT PÉNAL LANGUE B																
EP4.5.ALL.2 DROIT PÉNAL ALLEMAND			2	2	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
EP4.5.ESP.2 DROIT PÉNAL ESPAGNOL			2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4.5.ITA.2 DROIT PÉNAL ITALIEN			2	2	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M4.6 TRANSVERSAL			6	6												
EP4.6 Au choix 2 EP parmi 3																
EP4.6.DPG2 DROIT PÉNAL GÉNÉRAL 2			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.6.DDA DROIT DES AFFAIRES			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.6.DRF DROIT FISCAL			2	2	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.6.3 MOBIL			0	0	Val			Val			Val			Val		
EP4.6.4 STAGE VOLONTAIRE			0	0												
EP4.6.5 TUTORAT PÉDAGOGIQUE			0	0												
EP4.6.6 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE			2	2												
EP4.6.7 MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (SCD): Recherche d'information sur Internet			0	0		Val			Val			Val			Val	



B3 Présentation de la Licence 3ème année (L3)

Nom du responsable : Marc Goetzmann marc.goetzmann@univ-tours.fr

Deux parcours sont à distinguer en L3 : le **parcours « droit public »** et le **parcours « droit privé »**.

Tous les étudiants et les étudiantes suivent le **module d'anglais**, ainsi qu'un **module de langue B** (allemand ou espagnol ou italien). Les cours de la partie « langues » ne changent pas en fonction du parcours droit public ou privé. Seuls changent les cours de droit disponibles dans les modules de droit ainsi que dans le module transversal.

Les étudiant.e.s peuvent poursuivre le module PRI s'ils l'ont choisi depuis la L1. Suivre les cours inclus dans le module PRI ouverts à tous les étudiant.e.s de L3 sans l'avoir fait en L1-L2 ne permet pas de valider ce module.

La présentation générale des cours est suivie, à chaque semestre, du tableau synoptique des **modalités de contrôle des connaissances** (MCC) indiquant aussi les crédits ECTS et les coefficients pour chaque matière et module.

Les **MCC** indiquent comment les évaluations ont lieu selon les modalités du cours, la session, et le statut de l'étudiant.e (RSE, Régime Spécial Etudiant).

Les abréviations sont à comprendre comme suit :

CC : Contrôle Continu – **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral – **VAL** : validation sans note

Les choix à effectuer par les étudiant.e.s sont indiqués dans des couleurs spécifiques, s'il y a lieu.

L3 – CINQUIEME SEMESTRE (Parcours Droit Public)

Droit-Langues L3 Droit Public	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S5			362
M5.1PUB DROIT			54
DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE 1	36	18	54
M5.2PUB DROIT			72
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 1	36	0	36
DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	36	0	36
M5.3PUB ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ANGLAIS	0	18	18
M5.4.ALL PUB ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ALLEMAND	0	18	18
M5.4.ESP PUB ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL	0	18	18
M5.4.ITA PUB ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ITALIEN	0	18	18
M5.5PUB SPÉCIALITÉ			36
DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	18	0	18
DROIT PRIVE LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M5.6PUB TRANSVERSAL			80
DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS	36	0	36
COMPARATIVE POLITICAL REGIMES AND CONSTITUTIONAL LAW IN EUROPE (PRI)	20	0	20
INTERNATIONAL ISSUES FOR AND IN EUROPE (PRI)	20	0	20
MOBIL	2	2	4
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S5 (Parcours Droit Public)

Droit-Langues L3 Droit Public	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
		Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S5		42											
M5.1.PUB DROIT		8											
EP5.1.1.PUB DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE 1		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
M5.2.PUB DROIT		8											
EP5.2.1.PUB DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 1		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP5.2.2.PUB DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M5.3.PUB ANGLAIS		8											
EP5.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)		CC			ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E & O	01:30
EP5.3.2 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)		CC			ET	E & O	01:30	ET	E	02:00	ET	E & O	01:30
EP5.3.3 COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ANGLAIS		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:05	ET	O	00:15
M5.4.ALL PUB ALLEMAND		8											
EP5.4.1.ALL LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.4.2.ALL TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP5.4.3.ALL COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ALLEMAND		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M5.4.ESP PUB ESPAGNOL		8											
EP5.4.1.ESP LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.2.ESP TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.4.3.ESP COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M5.4.ITA PUB ITALIEN		8											
EP5.4.1.ITA LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.2.ITA TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.4.3.ITA COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ITALIEN		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M5.5.PUB SPÉCIALITÉ		4											
EP5.5.1 DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)		ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
EP5.5.2 DROIT PRIVÉ LANGUE B													
EP5.5.2.ALL DROIT PRIVÉ ALLEMAND		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.5.2.ESP DROIT PRIVÉ ESPAGNOL		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.5.2.ITA DROIT PRIVÉ ITALIEN		ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M5.6.PUB TRANSVERSAL		6											
EP5.6.1.PUB DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP5.6.2.PUB COMPARATIVE POLITICAL REGIMES AND CONSTITUTIONAL LAW IN EUROPE		CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	DOSSIER
EP5.6.3.PUB INTERNATIONAL ISSUES FOR AND IN EUROPE		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.6.4 MOBIL		0	0	Val		Val			Val			Val	
EP5.6.5 STAGE VOLONTAIRE		0	0										

L3 – CINQUIEME SEMESTRE (Parcours Droit Privé)

Droit-Langues L3 Droit Privé	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S5			358 (362)
M5.1PRIV DROIT			54
DROIT DES CONTRATS SPÉCIAUX	36	18	54
M5.2PRIV DROIT			72
Au choix 2 cours parmi 5 ci-dessous :			72
DROIT DES SOCIÉTÉS 1	36	0	0
DROIT DU TRAVAIL 1	36	0	0
PROCÉDURE CIVILE	36	0	0
PROCÉDURE PÉNALE	36	0	0
DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	36	0	0
M5.3PRIV ANGLAIS			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ANGLAIS	0	18	18
M5.4.ALL PRIV ALLEMAND			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ALLEMAND	0	18	18
M5.4.ESP PRIV ESPAGNOL			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL	0	18	18
M5.4.ITA PRIV ITALIEN			60
LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ITALIEN	0	18	18
M5.5 PRIV SPÉCIALITÉ			36
DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	18	0	18
DROIT PRIVE LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M5.6 PRIV TRANSVERSAL			76 (80)
Au choix 2 EP parmi 6 ci-dessous :			72 (76)
DROIT DES SOCIÉTÉS 1	36	0	
DROIT DU TRAVAIL 1	36	0	
PROCÉDURE CIVILE	36	0	
PROCÉDURE PÉNALE	36	0	
DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	36	0	
EP5.6.3 MOBIL	2	2	4
EP5.6.4 STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S5 (Parcours Droit Privé)

Droit-Langues L3 Droit Privé	Coëff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études						
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2			
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
S5		42													
	M5.1PRIV DROIT														
	EP5.1.1.1.PRIV DROIT DES CONTRATS SPÉCIAUX	8	8	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	M5.2PRIV DROIT														
	EP5.2.1.1.PRIV Au choix 2 EP parmi 5	8	8												
	EP5.2.DDS1.1.PRIV DROIT DES SOCIÉTÉS 1	4	4	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.2.DDT1.1.PRIV DROIT DU TRAVAIL 1	4	4	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.2.PCI1.1.1.PRIV PROCÉDURE CMLE	4	4	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.2.PPE1.1.1.PRIV PROCÉDURE PÉNALE	4	4	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.2.DLF.1.1.1.PRIV DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	4	4	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M5.3PRIV ANGLAIS														
	EP5.3.1.LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	8	8												
	EP5.3.2.TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	4	4	CC			ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E & O	01:30
	EP5.3.3.COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ANGLAIS	2	2	CC			ET	O	00:15	ET	O	00:05	ET	O	00:15
	M5.4.ALL PRIV ALLEMAND														
	EP5.4.1.1.ALL LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	4	4	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.4.2.ALL TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.4.3.ALL COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ALLEMAND	2	2	CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M5.4.ESP PRIV ESPAGNOL														
	EP5.4.1.1.ESP LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	8	8												
	EP5.4.2.ESP TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	4	4	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP5.4.3.ESP COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.4.3.ITA COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ITALIEN	2	2	CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M5.5 PRIV SPÉCIALITÉ														
	EP5.5.1.DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)	4	4	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	EP5.5.2.DROIT PRIVÉ LANGUE B	2	2	ET			ET			ET			ET		
	EP5.5.2.ALL DROIT PRIVÉ ALLEMAND														
	EP5.5.2.ESP DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.5.2.ITA DROIT PRIVÉ ITALIEN	2	2	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP5.5.2.ITA DROIT PRIVÉ ITALIEN	2	2	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
M5.6 PRIV TRANSVERSAL															
EP5.6.1.1.PRIV Au choix 2 EP parmi 6	6	6													
EP5.6.DDS1.1.1.PRIV DROIT DES SOCIÉTÉS 1	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP5.6.DDT1.1.1.PRIV DROIT DU TRAVAIL 1	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP5.6.PCI1.1.1.PRIV PROCÉDURE CMLE	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP5.6.PPE1.1.1.PRIV PROCÉDURE PÉNALE	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP5.6.DLF.1.1.1.PRIV DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX	3	3	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP5.6.PRI1.1.PRIV 2 cours obligatoires	3	3	ET			ET			ET			ET			
EP5.6.PRIa.1.PRIV COMPARATIVE POLITICAL REGIMES AND CONSTITUTIONAL LAW IN EUROPE	3	3	CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP5.6.PRIb.1.PRIV INTERNATIONAL ISSUES FOR AND IN EUROPE	1	1	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
EP5.6.3 MOBIL	0	0		VAL				VAL			VAL		VAL		
EP5.6.4 STAGE VOLONTAIRE	0	0													

L3 – SIXIEME SEMESTRE (Parcours Droit Public)

Droit-Langues L3 Droit Public	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S6			360
M6.1PUB DROIT			54
DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE 2	36	18	54
M6.2PUB DROIT			72
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 2	36	0	36
DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE	36	0	36
M6.3PUB ANGLAIS			60
MOOT COURT EN ANGLAIS	0	18	18
TOPICS IN PUBLIC LAW	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ANGLAIS	0	18	18
M6.4.ALL PUB ALLEMAND			60
MOOT COURT EN ALLEMAND	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ALLEMAND	0	18	18
M6.4.ESP PUB ESPAGNOL			60
MOOT COURT EN ESPAGNOL	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL	0	18	18
M6.4.ITA PUB ITALIEN			60
MOOT COURT EN ITALIEN	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ITALIEN	0	18	18
M6.5PUB SPÉCIALITÉ			38
ISSUES IN COMPARATIVE LAW AND LEGAL TRANSLATION	20	0	20
DROIT PRIVE LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M6.6PUB TRANSVERSAL			76
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	36	0	36
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW)	20	0	20
REGIONAL NON-WESTERN ISSUES (PRI)	20	0	20
HISTOIRE RÉGIONALE ET THÉMATIQUE HORS EUROPE (PRI)	20	0	20
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S6 (Parcours Droit Public)

Droit-Langue L3 Droit Public	BCC													Poids			Heures			Volume Heure Etu			Ch Enseign		Contrôle continu intégral	Régime général				Régime spécial d'études			
																										Session 1		Session 2		Session 1		Session 2	
	1	2	3	4	5	6	7	8	Coef.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures en	ECTD	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve		Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
	9	21	8	18	14	4	42	42	258	258	0	258	258	0	518	410	447																
M6.1 PUB DROIT	1	1	1	1	1	1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18														
EP6.1.1 PUB DROIT DE L'UNION EUROPEENNE 2	1	1	1	1	1	1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18														
M6.2 PUB DROIT	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	72	0	0	72	0	0	72	0	0														
EP6.2.1 PUB DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0														
EP6.2.2 PUB DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0														
M6.3 PUB ANGLAIS	3	1	3	2	8	8	0	60	0	60	0	60	0	60	0	60	120	120															
EP6.3.1 MOOT COURT EN ANGLAIS	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	18	0	18	0	18	36	36															
EP6.3.2 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	24	0	24	0	24	48	48															
EP6.3.3 COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRETATION EN ANGLAIS	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	0	18	0	18	0	18	36	36															
M6.4 ALL PUB ALLEMAND	3	1	3	2	8	8	0	60	0	60	0	60	0	60	0	60	60	60															
EP6.4.1 ALL MOOT COURT EN ALLEMAND	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	18	0	18	0	18	36	36															
EP6.4.2 ALL TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	24	0	24	0	24	24	24															
EP6.4.3 ALL COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRETATION EN ALLEMAND	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	0	18	0	18	0	18	36	36															
M6.4.1 ESP PUB ESPAGNOL	3	1	3	2	8	8	0	60	0	60	0	60	0	60	0	60	60	60															
EP6.4.1.1 ESP MOOT COURT EN ESPAGNOL	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	18	0	18	0	18	36	36															
EP6.4.2 ESP TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	24	0	24	0	24	24	24															
EP6.4.3 ESP COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRETATION EN ESPAGNOL	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	0	18	0	18	0	18	36	36															
M6.4.1.1 PUB ITALIEN	3	1	3	2	8	8	0	60	0	60	0	60	0	60	0	60	60	60															
EP6.4.1.1.1 MOOT COURT EN ITALIEN	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	18	0	18	0	18	36	36															
EP6.4.2.1.1 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	0	24	0	24	0	24	24	24															
EP6.4.3.1.1 COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRETATION EN ITALIEN	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	0	18	0	18	0	18	36	36															
M6.5 PUB SPÉCIALITÉ	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	74	0	0	74	0	74	74	111															
EP6.5.1 PRI DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW)	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	74	0	0	74	0	74	74	111															
EP6.5.2 DROIT PRIVÉ LANGUE B	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	74	0	0	74	0	74	74	111															
EP6.5.2.1 DROIT PRIVÉ ALLEMAND	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	18	0	0	18	0	18	36	36															
EP6.5.2.2 DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	18	0	0	18	0	18	36	36															
EP6.5.2.3 DROIT PRIVÉ ITALIEN	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	18	0	0	18	0	18	36	36															
M6.6 PUB TRANSVERSAL	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	74	0	0	74	0	74	74	111															
EP6.6.1 PUB CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	36	72	72															
EP6.6.2 PUB REGIONAL NON-WESTERN ISSUES	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	36	72	72															
EP6.6.3 PUB HISTOIRE RÉGIONALE ET THÉMATIQUE HORS EUROPE	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	36	72	72															
EP6.6.4 STAGE VOLONTAIRE	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	36	72	72															
EP6.6.5 PRI DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (Human rights and criminal law)	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	36	72	72															

L3 – SIXIEME SEMESTRE (Parcours Droit Privé)

Droit-Langues L3 Droit Privé	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
S6			356 (360)
M6.1PRIV DROIT			54
RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS	36	18	54
M6.2PRIV DROIT			72
Au choix 2 EP parmi 5 ci-dessous :			72
DROIT DES SOCIÉTÉS 2	36	0	
DROIT DU TRAVAIL 2	36	0	
DROIT GÉNÉRAL DE L'UNION EUROPÉENNE	36	0	
DROIT DES BIENS	36	0	
DROIT PÉNAL SPÉCIAL DES PERSONNES	36	0	
M6.3PRIV ANGLAIS			60
MOOT COURT EN ANGLAIS	0	18	18
TOPICS IN PRIVATE LAW	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ANGLAIS	0	18	18
M6.4.ALL PRIV ALLEMAND			60
MOOT COURT EN ALLEMAND	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ALLEMAND	0	18	18
M6.4.ESP PRIV ESPAGNOL			60
MOOT COURT EN ESPAGNOL	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL	0	18	18
M6.4.ITA PRIV ITALIEN			60
MOOT COURT EN ITALIEN	0	18	18
TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN	0	24	24
COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ITALIEN	0	18	18
M6.5PRIV SPÉCIALITÉ			38
ISSUES IN COMPARATIVE LAW AND LEGAL TRANSLATION	20	0	20
DROIT PRIVE LANGUE B (ALL/ESP/ITA)	18	0	18
M6.6PRIV TRANSVERSAL			72 (76)
Au choix 2 EP parmi 6 ci-dessous :			72 (76)
DROIT DES SOCIÉTÉS 2	36	0	0
DROIT DU TRAVAIL 2	36	0	0
DROIT GÉNÉRAL DE L'UNION EUROPÉENNE	36	0	0
DROIT DES BIENS	36	0	0
DROIT PÉNAL SPÉCIAL DES PERSONNES	36	0	0
STAGE VOLONTAIRE	0	0	0

Modalités de contrôle des connaissances du L3 S6 (Parcours Droit Privé)

Droit-Langue L3 Droit Privé																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C Calendrier universitaire 2025/2026

Réunion de pré-rentrée L1 Droit-Langues	Mercredi 3 septembre, 9h Amphi 3. Bâtiment Extension
Réunion de pré-rentrée L2/L3 Droit-Langues	Mercredi 3 septembre, 10h30 (L2) et 11h30 (L3) Amphi 3. Bâtiment Extension
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 1 ^{er} septembre 2025 à partir de 13h15 Amphi 3. Bâtiment Extension
Formation obligatoire à l'Environnement Numérique de Travail	Mardi 26 août 2025 (UFR de droit – Portalis – Amphi A)
Introduction obligatoire aux études juridiques	Jeudi 27 et vendredi 29 août (UFR de droit – Portalis – Amphi A)
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 12 septembre 2025
Début des cours du 1^{er} semestre	Droit : 1 ^{er} septembre Langues : 15 septembre
« L'Université fait sa rentrée »	25 septembre 2025 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 27 octobre au 2 novembre 2025
Vacances de fin d'année (fermeture)	Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
Examens du 1^{er} semestre	Du 15 au 20 décembre 2025 Du 5 au 10 janvier 2025
Début des cours du 2^{ème} semestre	Droit & Langues : à partir du 12 janvier 2026
Vacances de février	Du 23 au 1 ^{er} mars 2026
Vacances de printemps	Du 13 au 26 avril 2026
Examens du 2nd semestre	Du 4 au 23 mai 2026
Rattrapages (2^{nde} session)	Du 15 au 27 juin 2026